

Que sont-ils devenus ?

Les parcours professionnels et personnels des participants au

Certificat de formation continue (CAS)
Développement durable

Julien Forbat

Sylvain Perret

Sous la direction du

Professeur Roderick Lawrence

UNIVERSITÉ DE GENÈVE

CAS | Certificat de formation continue
Certificate of Advanced Studies

Développement durable

www.unige.ch/formcont/developpementdurable

Que sont-ils devenus ?

Les parcours professionnels et personnels des participants au

Certificat de formation continue (CAS)

Développement durable

Introduction

Dans le cadre de son dixième anniversaire (2003-2013), la Direction du Certificat de formation continue en développement durable (CASDD) a souhaité dresser un premier bilan de son activité.

Les résultats et réflexions présentés dans cette brochure se basent principalement sur un questionnaire en ligne envoyé aux anciens participants ainsi que sur des entretiens menés auprès de certains d'entre eux et des responsables de la formation.

Dans un premier temps, l'historique de la formation permet de revenir sur ses principales évolutions. Ensuite, le contenu et la structure de la formation sont détaillés, notamment les différents modules composant le CASDD. Finalement, le questionnaire ainsi que ses résultats sont présentés et discutés à la lumière des entretiens réalisés.

CAS | Développement durable

www.unige.ch/formcont/developpementdurable

Table des matières

Introduction 3

Historique 7
Contexte
Formation pionnière
Public visé et but de la formation
Conditions d'admission
Evolution du programme
Structure du CASDD
Liste des modules et de leur(s) responsable(s)

Présentation de la formation 14

Profil des participants 19
Quelques chiffres
Nombre de diplômés
Satisfaction des participants vis-à-vis de la formation
Perception de l'évolution du profil des participants

Questionnaire 25
Introduction
Méthodologie
Résultats
- Vie professionnelle
- Impact professionnel
- Réseau professionnel
- Style de vie
- Formation

Réflexions 36

Liste des participants certifiés 39

Que sont-ils devenus?

Historique

Contexte

Depuis le Rapport Brundtland (1987) et sa médiatisation au Sommet de la Terre de Rio en 1992, le concept de développement durable s'est largement diffusé à travers le monde, tant dans les institutions internationales, nationales ou locales, que dans les secteurs public et privé.

Pionnière, l'Université de Genève a très vite compris l'importance à participer à la recherche et à la formation dans ce domaine. Le Centre universitaire d'écologie humaine et des sciences de l'environnement (CUEH) est créé en 1973 à la suite de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement humain de Stockholm (1972). Cependant, l'intégration du développement durable dans un cursus de formation n'a pas été facile car l'institution s'est montrée sceptique vis-à-vis d'un concept perçu alors comme flou, voire non-scientifique. Après quelques tentatives infructueuses d'intégration du développement durable dans les filières de formation de base ou approfondie, la formation continue est apparue comme la voie la plus prometteuse à suivre. Dans ce contexte, le CASDD est mis en place au début de l'année 2003.

Aujourd'hui, la situation a changé. Le développement durable s'est imposé peu à peu comme une option stratégique défendue au plus haut niveau hiérarchique. Depuis 2012, un membre du rectorat est en charge du développement durable.

Une formation pionnière

Le CASDD a été créé en 2003 dans le cadre du programme franco-suisse INTERREG IIIA. A cette époque, il est organisé par le CUEH au sein de la Faculté des Sciences économiques et sociales. Le Directeur du CUEH, le professeur Beat Bürgenmeier, mandate son collègue, le professeur Roderick Lawrence, pour organiser cette formation avec, dès le départ, l'appui de plusieurs partenaires : l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR), le Programme des Nations Unies pour l'environnement

(PNUE), l'Institut de hautes études en administration publique (IDHEAP) et le Centre International de Formation des Acteurs Locaux (CIFAL). Ces partenariats permettent au Comité scientifique d'inclure des membres externes à l'Université de Genève et de renforcer l'ancrage de la formation dans le paysage institutionnel de la région lémanique. En outre, le CASDD peut compter, durant ses trois premières sessions, sur le soutien financier de la Confédération, du Canton et de la Ville de Genève.

Public visé et but de la formation

Le CASDD permet aux participants d'obtenir un diplôme en cas de suivi réussi de neuf modules d'enseignement et de la rédaction d'un travail de mémoire pour un total de 30 crédits ECTS. La formation vise un public ayant des responsabilités dans le domaine public ou en entreprise privée et souhaitant acquérir des compétences tant théoriques qu'opérationnelles dans le domaine du développement durable et plus particulièrement dans la mise en œuvre des Agenda 21.

Conditions d'admission

Afin d'être admis au CASDD, tout candidat doit être titulaire d'un titre universitaire reconnu ou d'un titre jugé équivalent. Les dossiers accompagnés d'un curriculum et d'une lettre de motivation sont sélectionnés par le Comité scientifique. Afin de préserver la qualité des interactions durant les enseignements, le nombre de participants est limité à environ 25. Les dix premières volées, soit celles ayant débuté entre 2003 et 2012, ont ainsi accueilli 219 participants.

Evolution du programme

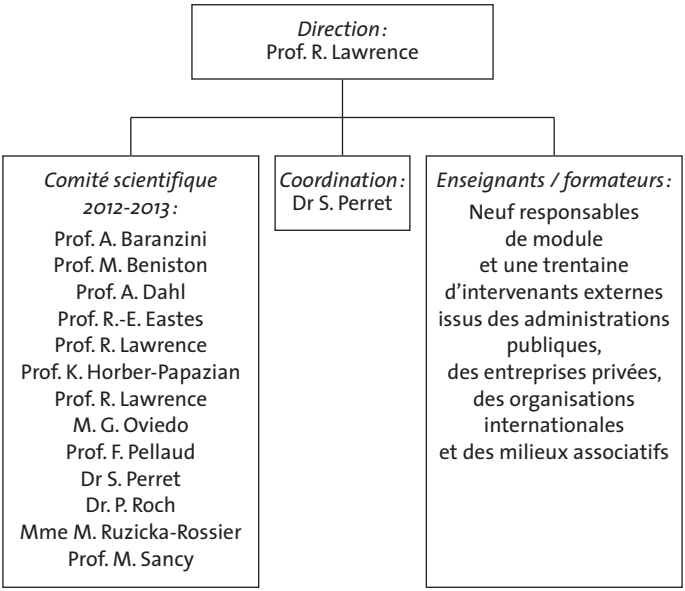
A partir de 2007, l'organisation du CASDD évolue. Le CUEH rejoint l'Institut des sciences de l'environnement (ISE), nouvellement créé. Au fil des ans, les partenariats se sont également étoffés avec notamment celui de l'Université de Savoie entre 2004 et 2008, celui du Forum International de l'Environnement (IEF) et de l'Union Mondiale pour la Nature (UICN) à partir de 2006 ou encore celui de l'EPFL dès 2008.

L'enseignement évolue lui aussi en fonction des thématiques jugées les plus pertinentes par le corps enseignant et les avis

exprimés par les participants. En conséquence, si la question des Agenda 21 demeure centrale, des modules traitant des dimensions économique et socioculturelle du développement durable, du changement climatique, de la mobilité ou de la pédagogie voient le jour. En outre, en dehors des responsables de modules et des membres du Comité scientifique, de nombreux intervenants prennent part à l'enseignement – plus de 160 entre 2003 et 2010 –.

Actuellement, le CASDD est organisé sous la direction du Prof. Roderick Lawrence (voir schéma ci-dessous). La plupart des décisions relatives aux orientations prises quant à l'enseignement et à la formation en général sont discutées au sein du Comité scientifique, composé d'une dizaine de membres. La coordination est assurée par le Dr Perret et les enseignements dispensés dans les différents modules font appel à une quarantaine d'intervenants internes et externes à l'UNIGE.

Structure du CASDD



Liste des modules et de leur(s) responsable(s)

Les divers modules du CASDD couvrent un champ disciplinaire très vaste comprenant notamment les questions de concepts et d'instruments du développement durable, de gouvernance et de régulation nationale et internationale, de systèmes d'information géographique, de santé environnementale, de biotechnologie ou encore de fonctionnement des écosystèmes.

2003-2004 : 8 modules

- Concepts et instruments du développement durable
  Prof. B. BÜRGENMEIER
- De la régulation internationale à la régulation nationale
  Prof. M. SANCY
- Systèmes d'information géoréférencés et aide à la décision
  Prof. A. HAURIE
- Conditions institutionnelles de l'Agenda 21 – C. NUTTALL
- Gouvernance et approches participatives
  Prof. K. HORBER-PAPAZIAN
- Biotechnologie et développement durable – Prof. A. NOVEMBER
- Environnement – Santé et développement durable
  Prof. R. LAWRENCE
- Des principes des écosystèmes à la pratique – A. DAHL

2004-2005 : 8 modules

- Concepts et instruments du développement durable
  Prof. B. BÜRGENMEIER
- Stratégies et mise en œuvre de l'Agenda 21 – M. MOMBRUN
- De la régulation internationale à la régulation nationale
  Prof. M. SANCY
- Gouvernance et approches participatives
  Prof. K. HORBER-PAPAZIAN
- Environnement – Santé et développement durable
  Prof. R. LAWRENCE
- Bâtiments et développement durable – B. SOUYRI
- Tourisme et développement durable – J. HOLLERAN
- Des principes des écosystèmes à la pratique – A. DAHL

2005-2006 : 10 modules

- Développement durable et Agenda 21 : des principes à la pratique – Dr C. NUTTALL et Prof. R. LAWRENCE
- Economie du développement durable – Prof. B. BÜRGENMEIER
- Outils d'analyse et de mise en œuvre
  Prof. K. HORBER-PAPAZIAN et Prof. R. LAWRENCE
- De la régulation internationale à la régulation nationale
  Prof. M. SANCY
- Gouvernance et approches participatives
  Prof. K. HORBER-PAPAZIAN
- Tourisme et développement durable – Prof. M. MAJOR
- Changement climatique, écosystèmes et santé
  Prof. R. LAWRENCE
- Bâtiments et développement durable – M. B. SOUYRI
- Des principes des écosystèmes à la pratique – Dr A. DAHL
- Apprendre, sensibiliser, enseigner le développement durable
  Dr F. PELLAUD

2006-2007 : 9 modules

- Développement durable et Agenda 21 : des principes à la pratique – Prof. R. LAWRENCE
- Les outils juridiques du développement durable
  Prof. M. SANCY
- Socio-économie du développement durable
  Prof. B. BÜRGENMEIER
- Dimension socioculturelle du développement durable
  Dr A. DAHL et Prof. R. LAWRENCE
- Acteurs et institutions du développement durable
  Prof. K. HORBER-PAPAZIAN
- Outils d'analyse du développement durable
  Prof. R. LAWRENCE et Prof. K. HORBER-PAPAZIAN
- Aménagement du territoire et développement durable : habitats et transports – M. B. SOUYRI
- Ecosystèmes et changement climatique
  Prof. M. BENISTON et Dr A. DAHL
- Pédagogie au service du développement durable
  Dr F. PELLAUD

2007-2008 : 9 modules

- Développement durable et Agenda 21 : des principes à la pratique – Prof. R. LAWRENCE
- Economie du développement durable – Prof. A. BARANZINI
- Outils juridiques du développement durable – Prof. M. SANCY
- Acteurs et institutions du développement durable Prof. K. HORBER-PAPAZIAN
- Dimension socioculturelle du développement durable Dr A. DAHL et Prof. R. LAWRENCE
- Outils d'analyse du développement durable Prof. R. LAWRENCE et Prof. K. HORBER-PAPAZIAN
- Aménagement du territoire et développement durable : habitats et transports – M. B. SOUYRI
- Ecosystèmes et changement climatique Prof. M. BENISTON et Dr A. DAHL
- Pédagogie au service du développement durable Dr F. PELLAUD

2008-2009 : 9 modules

- Développement durable et Agenda 21 : des principes à la pratique – Prof. R. LAWRENCE
- Economie du développement durable – Prof. A. BARANZINI
- Outils juridiques du développement durable – Prof. M. SANCY
- Dimension socioculturelle du développement durable Dr A. DAHL et Prof. R. LAWRENCE
- Acteurs et institutions du développement durable Prof. K. HORBER-PAPAZIAN
- Outils d'analyse du développement durable Prof. R. LAWRENCE et Prof. K. HORBER-PAPAZIAN
- Urbanisme et mobilité, territoires et développement durable Mme M. RUZICKA-ROSSIER
- Ecosystèmes et changement climatique Prof. M. BENISTON et Dr A. DAHL
- Pédagogie au service du développement durable Dr F. PELLAUD

2009-2010 : 9 modules

- Développement durable et Agenda 21 : des principes à la pratique – Prof. R. LAWRENCE
- Economie du développement durable – Prof. A. BARANZINI
- Outils juridiques du développement durable – Prof. M. SANCY
- Dimension socioculturelle du développement durable Dr A. DAHL et Prof. R. LAWRENCE
- Acteurs et institutions du développement durable Prof. K. HORBER-PAPAZIAN
- Outils d'analyse du développement durable Prof. R. LAWRENCE et Prof. K. HORBER-PAPAZIAN
- Urbanisme et mobilité, territoires et développement durable Mme M. RUZICKA-ROSSIER
- Ecosystèmes et changement climatique – Dr A. DAHL
- Pédagogie au service du développement durable Dr F. PELLAUD et Prof. Richard-Emmanuel EASTES

2010-2011 : 9 modules

- Développement durable et Agenda 21 : des principes à la pratique – Prof. R. LAWRENCE
- Economie du développement durable – Prof. A. BARANZINI
- Dimension socioculturelle du développement durable Dr A. DAHL et Prof. R. LAWRENCE
- Outils juridiques du développement durable – Prof. M. SANCY
- Acteurs et institutions du développement durable Prof. K. HORBER-PAPAZIAN
- Outils d'analyse du développement durable Prof. R. LAWRENCE et Prof. K. HORBER-PAPAZIAN
- Urbanisme et mobilité, territoires et développement durable Mme M. RUZICKA-ROSSIER
- Changements globaux – Dr S. PERRET et Dr A. DAHL
- Développement durable : communiquer le changement Dr F. PELLAUD et Prof. Richard-Emmanuel EASTES

Présentation de la formation

Comme mentionné dans l'historique, les thématiques abordées par le CASDD ont évolué. La partie suivante propose une description exhaustive des modules d'enseignement du CASDD. Ils sont présentés dans l'ordre chronologique de leur apparition (lorsqu'un module a changé de titre mais qu'il a conservé sensiblement le même contenu, son intitulé le plus récent est indiqué).

Modules

Changements globaux

A. Dahl (2003-2012) / Beniston (2006-2008) / Perret (2009-2012)

L'objectif de ce module est de permettre aux participants d'appréhender le fonctionnement des écosystèmes et l'importance de leurs multiples interactions avec les « sphères » terrestres (notamment l'atmosphère, la biosphère, l'hydrosphère et l'anthroposphère), dans une perspective systémique et holistique. La question du changement climatique a servi de fil conducteur aux problématiques abordées dans ce module, qu'il s'agisse par exemple des enjeux énergétiques ou de la biodiversité, dans leurs dimensions économique, environnementale et sociale.

Note

Evolution du module : changements globaux

Le module a évolué en élargissant le champ des sujets traités et notamment en passant de l'étude du changement climatique à celle des changements globaux. Cette transition a permis de mieux intégrer les enjeux économiques et sociaux, parfois marginalisés vis-à-vis des questions environnementales. *Sylvain Perret*

Systèmes d'information géoréférencés et aide à la décision

Prof. A. Haurie (2003)

Le but de ce module est de fournir un apprentissage de base des systèmes d'information géoréférencés et d'aide à la décision. En effet, la mise en œuvre du développement durable nécessite l'utilisation de tels systèmes d'information et d'aide à la décision permettant de réaliser les arbitrages nécessaires et de définir des politiques efficaces de gestion environnementale.

Acteurs et institutions du développement durable
Prof. K. Horber-Papazian (2003-2012)
S'appuyant sur des exemples concrets, issus notamment du contexte suisse, ce module permet aux participants d'analyser les mécanismes institutionnels des politiques publiques de développement durable et de comprendre comment l'implication du plus grand nombre d'acteurs possible, y compris de la société civile, dans leur réalisation peut augmenter l'efficacité de leur mise en œuvre.

Environnement – Santé et développement durable
Prof. R. Lawrence (2003-2005)
Ce module insiste sur l'importance de la promotion de la santé dans le cadre des politiques de développement durable dont elle constitue un des objectifs fondamentaux. En effet, depuis 1992, de nombreuses mesures sont mises en œuvre afin d'améliorer la santé publique aux niveaux local et national. Par exemple, un Agenda 21 local, coordonné par les collectivités publiques, peut être mis en place parallèlement à un projet Villes-Santé (OMS). La formation met l'accent également sur l'importance d'une approche interdisciplinaire et intersectorielle dans l'étude des interactions entre environnement et santé.

Développement durable et Agenda 21 : des principes à la pratique
Prof. R. Lawrence (2005-2012) / C. Nuttall (2003 et 2005) / M. Mombrun (2004)
Etudiant l'histoire du concept du développement durable, ce module pousse les participants à acquérir une compréhension de ses différentes acceptations et échelles institutionnelles en jeu, dans une perspective transfrontalière. Son objectif est de promouvoir une approche interdisciplinaire du développement durable et d'insister sur l'importance de certaines de ses dimensions, par exemple éthique. La question des Agenda 21 est également largement discutée, tant du point de vue historique que de celui des enjeux de mise en œuvre.

Biotechnologie et développement durable
Prof. A. November (2003)
Ce module s'intéresse aux produits biotechnologiques, comme les organismes génétiquement modifiés, jouant un rôle de plus en plus important, particulièrement, dans les domaines de la santé,

de la médecine et de l'agriculture et dont l'utilisation comporte des risques sérieux. Le module décrit donc les divers aspects de la notion de biosécurité, selon une approche interdisciplinaire s'intéressant, par exemple, aux questions de principe de précaution, de risque, de cadre institutionnel et légal ou encore d'aspects juridiques et socio-économiques.

Outils juridiques du développement durable

Prof. M. Sancy (2003-2012)

Ce module met en rapport le contexte institutionnel international (Nations Unies et Unions européenne) en matière d'environnement et de développement durable avec la législation suisse aux niveaux fédéral et cantonal ainsi que la législation française aux niveaux national, régional et départemental. Les enjeux économiques, culturels et sociaux, les obstacles structurels et éthiques à la mise en œuvre du développement durable, sont également abordés, et éclairés par des témoignages de magistrats suisses et français. L'objectif du module est ainsi de parvenir à une compréhension, d'une part, des bases juridiques de toute décision politique, économique ou sociale et, d'autre part, de la multiplicité des formes du droit et de ses acteurs.

Note

Evolution du module : outils juridiques du développement durable

Le module a suivi de nombreuses évolutions, en passant d'une structure fortement basée sur le droit international et comparé à un enseignement davantage orienté sur les liens entre droit suisse et européen. En outre, il a fallu parvenir à un équilibre entre des intervenants externes spécialisés dans des domaines souvent pointus et des participants parfois totalement néophytes en droit. Un défi relevé en faisant, par exemple, appel à des magistrats présentant des cas concrets. *Mary Sancy*

Tourisme et développement durable

J. Holleran (2004) / M. Major (2005)

L'importance des trois axes du développement durable liés à l'industrie du tourisme est mise en perspective dans ce module. Les tendances globales et locales du tourisme sont passées en revue : le rôle des législations, les initiatives du secteur privé ou encore l'état de la recherche académique dans ce secteur. Des

études de cas permettent aux participants de se familiariser avec la complexité de la gestion des destinations touristiques.

Bâtiments et développement durable
B. Souyri (2004-2006)
L'intervenant étudie la qualité environnementale des bâtiments, celle-ci consistant à maîtriser les impacts des bâtiments sur l'écosystème et à créer un environnement intérieur sain et confortable. Ce module se réfère notamment au standard Haute Qualité Environnementale (HQE®) en France et à MINERGIE en Suisse. Il s'agissait d'aborder la question des rapports entre bâtiment et développement durable du point de vue des opérations de construction, d'adaptation ou de gestion des bâtiments, tant d'un point de vue technique qu'organisationnel.

Economie du développement durable
Prof. A. Baranzini (2007-2012) / Prof. B. Bürgenmeier (2003-2006)
Ce module présente les principaux concepts et instruments socio-économiques liés au développement durable et propose aux participants d'acquérir un regard critique sur ses interprétations tout en les sensibilisant aux enjeux d'une mise en œuvre dans différents secteurs et contextes géographiques et politiques.

Outils d'analyse du développement durable
Prof. K. Horber-Papazian & Prof. R. Lawrence (2005-2012)
Le module offre un enseignement méthodologique autour des outils de récolte et d'analyse de l'information, jouant un rôle clé dans le cadre de projets de développement durable. La sensibilisation et la mise en pratique de tels instruments favorisent permettent d'appréhender le contexte et les enjeux d'un projet ainsi que l'analyse de la perception des acteurs concernés.

Développement durable : communiquer le changement
F. Pellaud (2005-2012) / Prof. R.-E. Eastes (2009-2012)
L'analyse des mécanismes d'apprentissage étudiée permet de mieux saisir les difficultés inhérentes à la médiation du développement durable sous toutes ses formes (scolaire, institutionnelle, privée, médiatique, etc.) ainsi que les façons de dépasser ces obstacles.

En outre, ce module nourrit une réflexion sur les processus de communication en tant que moyen de susciter le changement en termes de modes de pensées, de comportements individuels, d'organisation sociale, de législation ou de politique internationale.

Note

Evolution du module : développement durable – communiquer le changement

Ce module a considérablement évolué, dans la mesure où il traitait initialement des questions de pédagogie en milieu scolaire, une problématique s'avérant parfois peu adaptée aux attentes des participants. Le module s'est clairement réorienté vers des questions de communication et de médiation, des thématiques davantage en adéquation avec les besoins du public.

Dimension socioculturelle du développement durable

Prof. R. Lawrence & A. Dahl (2006-2012)

Ce module traite du pilier social lié au développement durable. En effet, la dimension matérielle n'est qu'une facette du bien-être humain et la santé humaine est souvent le meilleur indicateur de l'échec ou de la réussite du développement d'une société. En outre, l'étude de la dimension sociale du développement durable permet de s'intéresser aux fondements culturels et éthiques d'une société et à sa vision de l'avenir. La question des valeurs est alors déterminante et s'exprime d'une façon pratique dans les comportements individuels et collectifs. Le module propose ainsi d'employer des scénarios permettant d'explorer l'implication des valeurs et des conceptions sociales pour la durabilité des sociétés dans le temps.

Urbanisme et mobilité, territoires et développement durable

M. Ruzicka-Rossier (2008-2012) / B. Souyri (2007)

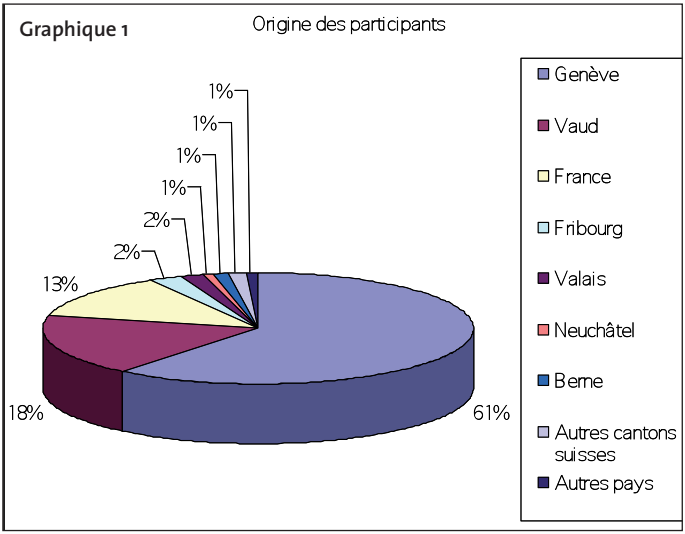
L'enseignement aborde de nombreuses pistes de réponse à la question complexe de la durabilité des villes, en passant des modes de fabrication de la ville, aux notions d'échelle, de distance, de zones abordées, à la familiarisation avec les pratiques des urbanistes. L'objectif est de comprendre les relations qui existent entre la mobilité, l'énergie, l'urbanisation et l'homme dans la fabrication de la ville « durable ».

Profil des participants[1]

Quelques chiffres

Comme nous pouvons le constater sur le graphique 1 ci-dessous, Le bassin de recrutement du Certificat correspond principalement à la région lémanique (Genève, Vaud, Valais et France voisine).

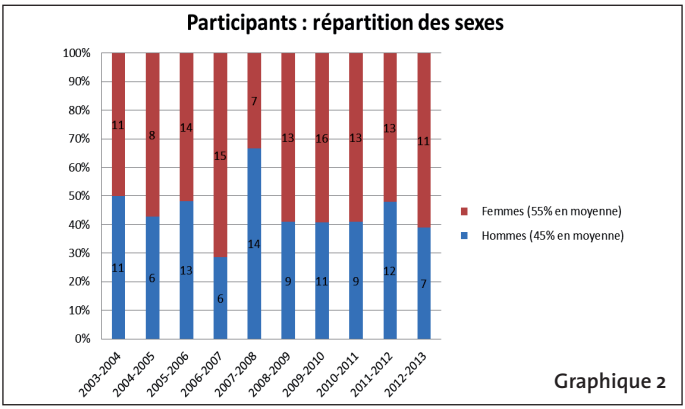
Graphique 1 Origine des participants



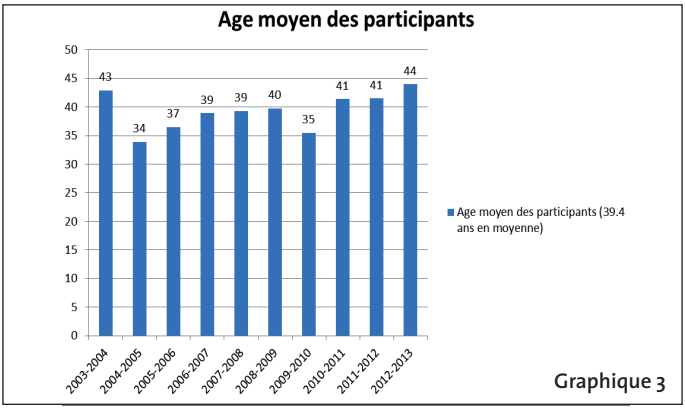
Les volées, d'une vingtaine de participants en moyenne, sont chaque année constituées de profils très variés. Ils apportent une richesse significative à la formation. Ces personnes occupent des postes autant diversifiés que ceux de directeurs d'établissements (notamment dans le domaine social), des enseignants (cycle d'orientation et post-obligatoire principalement), des formateurs d'adultes, des ingénieurs en environnement, des conseillers indépendants, des fonctionnaires d'administrations publiques (Confédération, cantons, communes), des juristes, des fonctionnaires d'organisations internationales (par exemple du CICR), des représentants d'ONG, des architectes, des éducateurs

[1] Les données disponibles incluent les dernières volées du CASDD (contrairement au questionnaire).

spécialisés, des journalistes, des banquiers, des informaticiens, etc. Comme nous le constatons sur les graphiques 2, 3, 4 et 5 ci-dessous, la volée « type » d'une session du CASDD est composée de 55% de femmes et de 45% d'hommes. La moyenne d'âge est de 39 ans. 69% des participants sont de nationalité suisse, 17% de nationalité française et 14% de nationalités diverses. Leur activité professionnelle relève à 42% du secteur public et assimilé[2] et à 38% du secteur privé[3]; 20% des participants sont en recherche d'emploi lors de leur inscription.



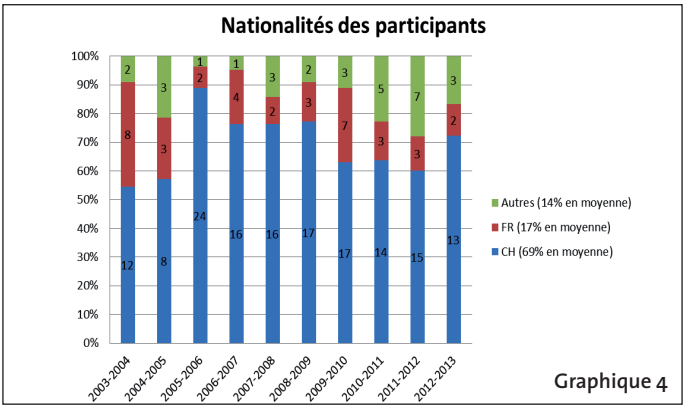
Graphique 2



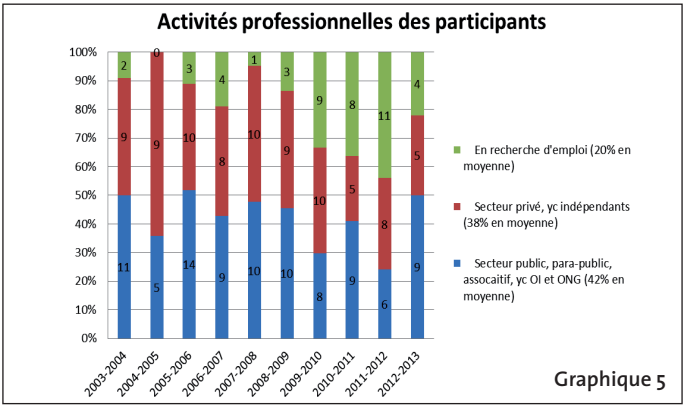
Graphique 3

[2] Administrations publiques, organisations internationales, organisations non-gouvernementales, secteur associatif.

[3] Comprend les indépendants.



Graphique 4



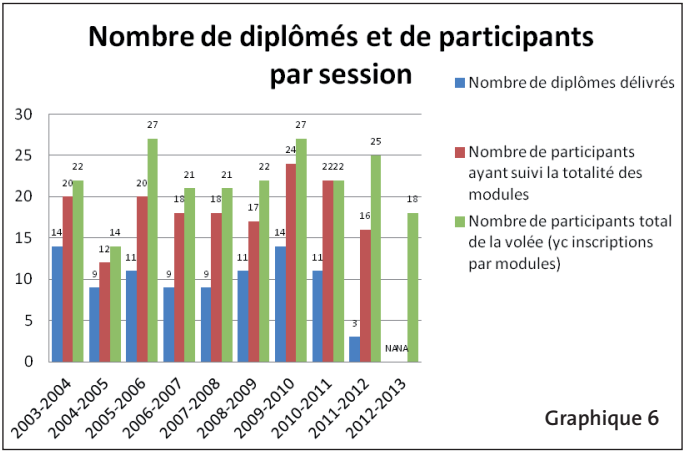
Graphique 5

La richesse des profils des participants, qui se situe tant dans la variété de leurs parcours professionnel et personnel, que dans leur cursus de formation ou dans leur origine permet, lors des nombreux échanges prévus dans le cadre de chaque module, d'alimenter la formation, dans une perspective intersectorielle et interculturelle[4].

[4] Outre les 13% de participants d'origines diverses, il est à noter que de nombreux Suisses qui suivent la formation ont des origines étrangères.

Nombre de diplômés

Comme nous pouvons le constater sur le graphique 6 ci-dessous, sur les 151 participants ayant suivi la totalité des modules de formation lors des huit premières sessions[5], 88 ont obtenu leur diplôme de fin d'études (validé par un travail de certificat). Les autres participants (environ 40%) ont quand à eux reçu une attestation de participation. Les raisons qui expliquent le fait que certains participants décident de ne pas rendre de travail de certificat résident généralement dans le manque de temps ou dans un changement professionnel (nouvel emploi trouvé en cours de formation ou réorientation professionnelle).



Graphique 6

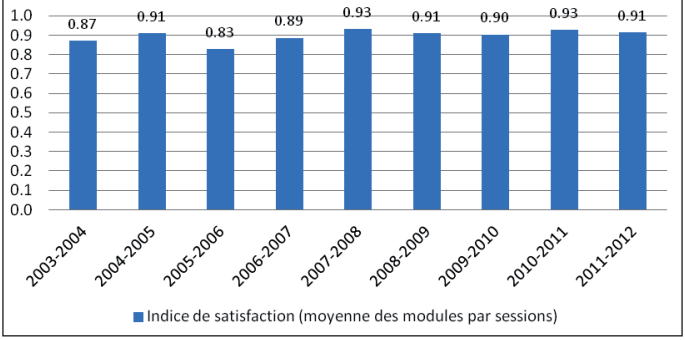
Satisfaction des participants vis-à-vis de la formation

Depuis le lancement du CASDD en 2003, chaque module du programme est évalué par les participants à l'aide d'un questionnaire de satisfaction. Les réponses (anonymes) sont traitées par le service « Aide et Développement à l'Evaluation de l'Enseignement » (ADEVEN) de l'Université de Genève et un

[5] Comme les participants ont deux ans maximum pour rendre leur travail de certificat, les statistiques concernant les diplômes remis ne sont pas encore arrêtées pour la session 2011-2012 (travail à rendre pour octobre 2013). A l'heure actuelle nous avons délivré au total 91 diplômes.

rapport d'évaluation est remis à la direction de la formation. Sur cette base, le Comité scientifique décide des ajustements à mettre en œuvre dans un esprit d'amélioration continue. C'est notamment en se fondant sur ces rapports qu'il est décidé d'introduire ou de supprimer des thématiques enseignées, de remplacer des intervenants, voire des responsables et/ou des modules. Comme indiqué dans le graphique 7 ci-dessous, l'indice de satisfaction global du programme est de 0.9 en moyenne pour les neuf sessions déjà écoulées. Cet indice de satisfaction est donc resté très élevé depuis le début du CASDD.

Graphique 7 **Indice de satisfaction global**



La méthode employée pour calculer cet indice de satisfaction consiste à mesurer le rapport entre les avis positifs et l'ensemble des réponses fournies. La valeur de l'indice se situe entre 0 (insatisfaction maximum) et 1 (satisfaction maximum)[6]. Sans entrer dans les détails des questionnaires d'évaluation[7], cet indice de satisfaction élevé indique que le CASDD remplit les attentes des participants à son égard. Par ailleurs, il est à noter que le

[6] Un score au-dessus de 0.8 est jugé comme satisfaisant. En dessous de 0.8, le score mérite une analyse attentive.

[7] Qui mesure la satisfaction du programme selon les critères suivants : « Objectifs de formation », « Qualité du contenu », « Structure et choix des thèmes », « Documentation distribuée », « Apport de connaissances », « Partage d'expertise et échanges avec les formateurs », « Enseignements et exercices d'évaluation adaptés aux besoins », « Prestations pédagogiques de chaque intervenant/enseignant » et « Satisfaction générale du module ».

CASDD est l'un des programmes de formation continue de l'Université de Genève les mieux évalués[8].

Perception de l'évolution du profil des participants

Les responsables du CASDD sont aux premières loges pour évaluer l'évolution du profil des participants, selon des critères souvent plus spécifiques que ceux fournis par leurs dossiers d'inscription. Ainsi, les dernières années ont vu davantage de participants en quête de réorientation professionnelle, un phénomène en partie dû aux conséquences de la crise économique. Parallèlement, l'approche « militante » des participants a eu tendance à diminuer au fil des ans. De manière générale, alors que dans le passé le secteur environnemental était surreprésenté parmi les participants, les provenances se sont progressivement équilibrées entre secteurs économique, social et environnemental.

Témoignage 1

Quel a été l'impact du CASDD sur votre parcours professionnel ?

« J'ai choisi de suivre la formation continue en développement durable car je souhaitais changer de carrière. Après la Conférence sur le climat à Copenhague en 2009, je me suis en effet dit que je voulais revenir vers ma passion pour l'environnement et le développement durable. Apres 10 années dans le secteur prive (voyages), je pensais qu'une formation continue serait l'idéal pour me réorienter et perfectionner les bases que j'avais déjà.

A présent, je travaille pour le WWF. J'ai la chance de pouvoir mettre en œuvre au quotidien les notions que j'ai apprises dans le cadre du CASDD. La formation continue m'a permis de comprendre la vision d'ensemble à l'aide de la diversité des sujets abordés. Je m'y réfère régulièrement pour expliquer à nos partenaires le travail qu'effectue le WWF dans le monde. »

Ulla Erhardt / WWF

[8] Il a d'ailleurs servi de programme témoin lors du renouvellement du label qualité « Eduqua » de la formation continue de l'Université de Genève en 2009.

Questionnaire

Introduction

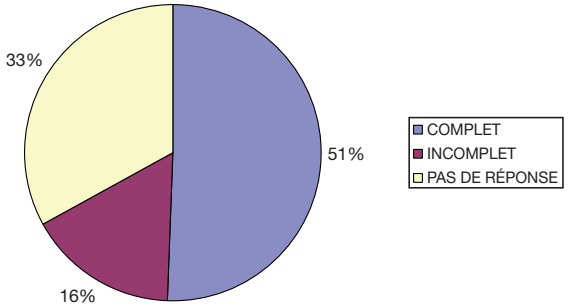
L'envoi d'un questionnaire aux anciens participants s'inscrivait dans une logique quantitative et visait à obtenir des indications de tendance à partir des expériences personnelles et professionnelles réalisées par les huit premières volées du CASDD.

Le questionnaire était relativement court et traitait quatre thématiques distinctes. La première partie s'intéressait au parcours professionnel des anciens participants. La seconde partie évaluait les effets éventuels du CASDD sur leur style de vie. La troisième partie mesurait leur appréciation du CASDD en tant que telle.

Méthodologie

L'enquête auprès des anciens participants du CASDD a été réalisée en utilisant LimeSurvey, un logiciel permettant de créer des sondages en ligne. Le questionnaire a été envoyé aux 175 participants (sur 176[9]) ayant suivi la formation entre 2003 et 2011. 166 participants ont effectivement reçu le questionnaire (dans les 10 cas restants, les adresses e-mail étaient invalides). Finalement, 84 personnes y ont répondu complètement[10] (51% de taux de réponse)

Figure 1 : Taux de réponse au questionnaire (n=166)

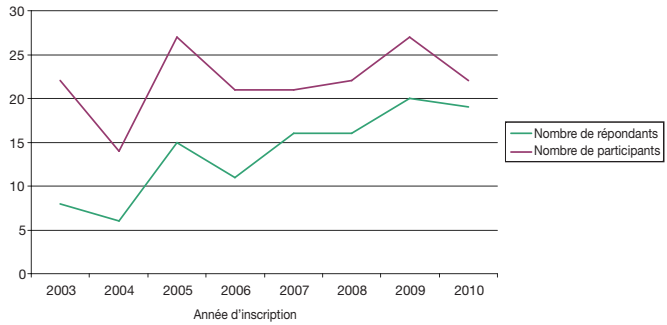


[9] Nous ne disposions d'aucune adresse e-mail dans le cas d'un ancien participant.

[10] Ce qui ne signifie pas que toutes les questions aient été remplies, certaines étant facultatives.

et 27 de façon partielle, soit 111 réponses au total (67% de taux de réponse) (figure 1). Les résultats présentés incluent toutes les réponses disponibles pour une question donnée, qu'elles fassent partie d'un questionnaire complètement ou partiellement rempli.
Le nombre de réponses en fonction des années d'inscription des participants montre que les dernières volées ont eu tendance à davantage répondre, une tendance logique dans la mesure où le questionnaire se référait à une période déjà relativement éloignée dans le temps pour les premières volées. En outre, le taux de réponse apparaît comme relativement proportionnel au nombre de participants à chaque volée du CASDD (figure 2) :

Figure 2 : Nombre de réponses par année



Témoignage 1

Quel a été l'impact du CASDD sur votre parcours professionnel ?

« Le CASDD m'a permis d'acquérir des connaissances théoriques sur le DD, d'élargir mon horizon professionnel (je suis notamment actif dans le conseil aux entreprises de restauration). Pour moi l'expérience a suscité l'envie de connaissances. Désormais, j'ai une approche plus intégrée et davantage conscience de l'impact global des activités humaines sur la planète.

Le CASDD m'a permis de me retrouver dans un cadre d'apprenants, de faire preuve d'humilité, d'avoir le plaisir de faire nouvelles rencontres, d'échanger autour de valeurs partagées et de côtoyer des apprenants engagés. »

Jean-Pascal Cusin / consultant et auteur

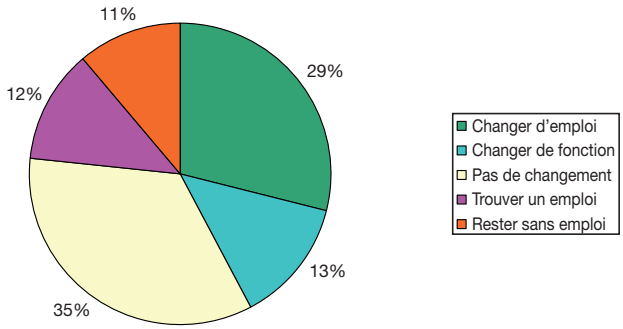
Résultats

Vie professionnelle

Au moment de leur inscription, 77% des participants avaient un emploi, 23% étaient au chômage.

Durant la formation ou à l'issue de celle-ci, les participants ont connu des parcours variés. Ainsi, 54% d'entre eux ont vu leur situation professionnelle évoluer, soit parce qu'ils changeaient d'emploi (29%), soit parce qu'ils changeaient de fonction tout en conservant leur emploi (13%), soit parce qu'ils trouvaient un emploi (12%). Cependant, 46% des participants connaissaient une forme de statu quo, soit parce qu'ils conservaient leur emploi sans changement, soit parce qu'ils restaient au chômage (figure 3).

Figure 3 : Situation professionnelle pendant ou après le CASDD (n=90)



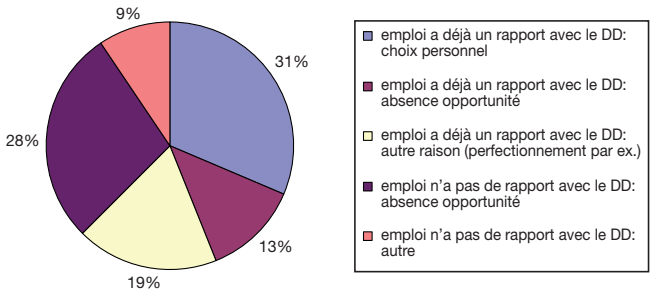
Changement d'emploi

Parmi les participants ayant changé d'emploi, il est intéressant de remarquer que dans 68% des cas le nouvel emploi a un rapport avec le développement durable (DD) – selon le jugement des répondants – et que, dans près de la moitié de ces cas (47%), ce nouvel emploi suit un travail qui n'était pas en rapport avec le DD. Plus surprenant, 16% des participants ayant changé d'emploi sont passés d'un emploi en rapport avec le DD à un emploi sans rapport avec ce dernier.

Changement de fonction
Dans le même ordre d'idées, en cas de changement de poste, les nouvelles fonctions ont dans 84% des cas un rapport avec le DD, et font suite, dans 30% de ces cas, à des fonctions qui n'étaient pas liées au DD.

Aucun changement
Parmi les personnes ayant conservé leur emploi sans aucun changement, les raisons les plus souvent citées sont l'absence d'opportunité (41%) devant le choix personnel (dans le cas de personnes ayant déjà un emploi en lien avec le DD) (31%) (figure 4).

Figure 4 : Raisons de l'absence de changement d'emploi (n=32)



Nouvel emploi
Dans 50% des cas, les personnes au chômage trouvant un emploi le font dans un domaine en rapport avec le DD.

Sans emploi
Les personnes demeurant sans emploi à l'issue de la formation invoquent à égalité l'absence d'opportunité (44%) et le choix personnel (45%) devant d'autres types de raisons (11%).

Témoignage 2

Quel a été l'impact du CASDD sur votre parcours professionnel ?

« Le CASDD m'a permis de réorienter mon poste de l'environnement vers le DD. J'ai ainsi pu mettre en pratique une certaine philosophie du DD et l'adapter dans le cadre d'une organisation humanitaire. »

Quel est votre meilleur souvenir du CASDD ?

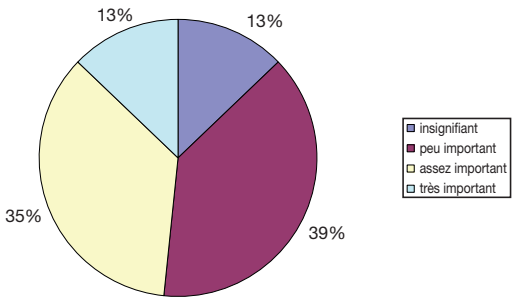
« La possibilité de rencontrer des gens d'univers différents et aussi certains modules, notamment ceux consacrés à l'économie (descriptions de certaines dérives bafouant tous les principes de durabilité) et à l'éthique. »

Alain Oppliger / Responsable du développement durable au CICR

Impact professionnel

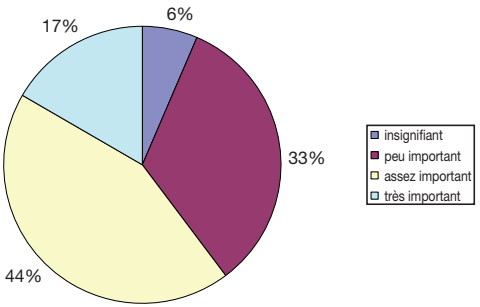
Il est intéressant de noter les différences quant à l'impact professionnel perçu par les participants en fonction du titre obtenu : une attestation de suivi d'un ou plusieurs modules ou alors le certificat sanctionnant la réussite de l'intégralité du programme (incluant la remise d'un travail de certificat). Ainsi, les personnes ayant obtenu une attestation (n=31) sont 48% à considérer l'impact du CASDD comme « assez importante » ou « très importante » (figure 5) contre 61% des personnes ayant

Figure 5 : Impact professionnel si attestation obtenue (n=31)



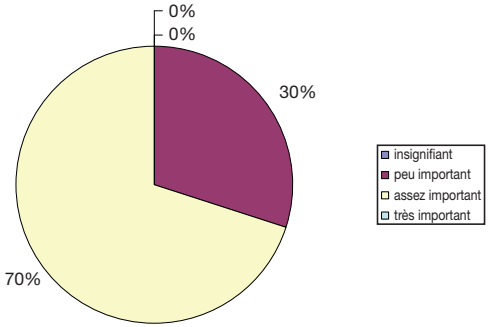
obtenu le certificat (n=48) (figure 6). Cette constatation est évidemment un motif de satisfaction, dans la mesure où elle illustre en partie la reconnaissance dont jouit le CASDD.

Figure 6 : Impact professionnel si certificat obtenu (n=48)



Concernant les cas de participants n'ayant obtenu aucun titre, l'effectif étant nettement moins important (n=10), il est sans doute plus hasardeux de se fier aux résultats qui indiquent que 70% des participants jugent « assez important » l'influence de la formation (figure 7).

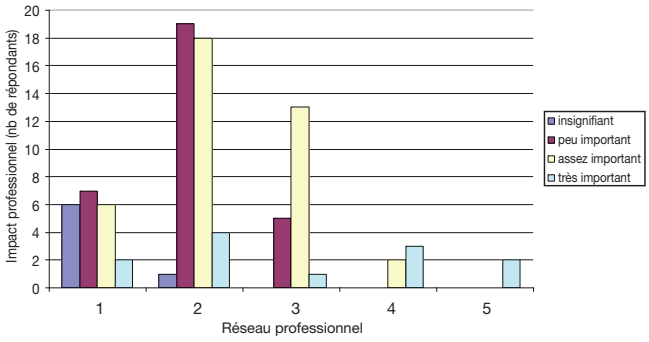
Figure 7 : Impact professionnel si aucun titre obtenu (n=10)



Réseau professionnel

Il était demandé aux participants de noter de 1 (plus faible) à 5 (plus fort) l'importance du réseau professionnel qu'ils avaient pu constituer durant le CASDD. Or, nous remarquons que, compte tenu des effectifs pour chacune des appréciations de 1 à 5 (« n » très faibles pour les appréciations 4 et 5), il semble se dégager une tendance associant un impact professionnel plus important en cas de meilleur réseau professionnel. En effet, un impact professionnel « insignifiant » est uniquement observé lorsque l'importance du réseau professionnel est faible (1 & 2). A l'inverse, lorsque le réseau est fortement valorisé (4 & 5), l'impact professionnel est uniquement jugé comme « assez important », voire « très important » (figure 8). Cette constatation illustre selon nous l'intérêt de faire appel à un nombre élevé d'intervenants et de favoriser les échanges entre ceux-ci et les participants ou entre les participants eux-mêmes.

Figure 8 : Lien entre réseau professionnel et impact professionnel



Style de vie

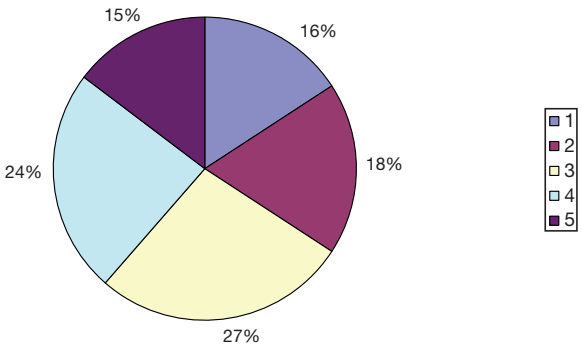
En termes d'impact du CASDD sur le style de vie des participants, les résultats n'indiquent pas de tendance véritable marquée dans un sens ou l'autre. A nouveau, les participants devaient noter l'impact de la formation sur leur style de vie de 1 à 5. 39% des répondants ont indiqué une influence plutôt forte (4 & 5) contre 34% pour une influence plutôt faible (1 & 2) (figure 9). Cependant, ces résultats demeurent positifs puisque l'immense majorité des

répondants reconnaissent une influence du CASDD sur leur style de vie, dans des domaines variés qui dénotent une prise de conscience accrue autour des enjeux du développement durable. Ainsi, les réponses des participants quant à l'impact du CASDD sur leur style de vie incluent notamment :

Témoignages

« • *Conscience accrue des problématiques et enjeux actuels.*
- *Cela a augmenté ma prise de conscience sur le fonctionnement de notre société de consommation et cela m'a fait prendre la décision de changer de vie et d'appliquer dans mon quotidien mes valeurs qui sont celles du respect de notre planète, de l'humain et de tous les êtres vivants.*
- *Démarche de « consom'acteur » et de citoyen vigilant aux actions portant le DD.*
- *Plus d'implication dans des projets qui traitent les questions liées au DD.*
- *J'utilise plus les transports publics. De plus, j'ai encore plus conscience des implications des modes de consommation. En outre, j'ai de plus en plus de liens avec des personnes sensibles au DD ce qui conduit à un cercle vertueux.*
- *Découvrir ce que je pouvais faire au niveau individuel et familial pour le développement durable.*
- *Mes gestes quotidiens sont plus écolos.* »

Figure 9 : Impact du CASDD sur le style de vie (n=88)



Formation

Une tendance nette semble se dégager quant à la bonne image dont jouit le CASDD puisque 70% des personnes recommanderaient fortement la formation (4 & 5) contre seulement 9% qui ne la recommanderaient que faiblement (1 & 2) (figure 10).

Témoignage 3

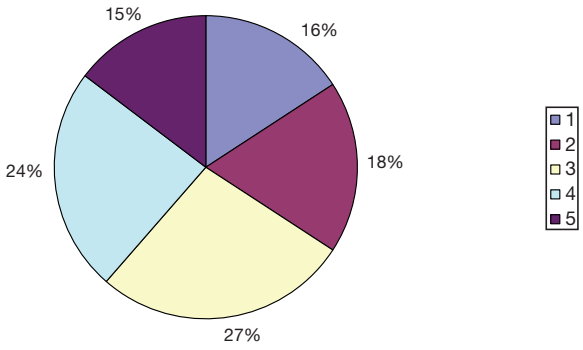
Quel a été l'impact du CASDD sur votre parcours professionnel ?

« *Le CASDD m'a permis de confirmer que les projets que je gérais dans mon travail étaient les bons pour mener l'administration communale yverdonnoise sur la voie du développement durable. J'ai ainsi acquis une meilleure «assise» professionnelle.*

Les notions étudiées durant le CASDD m'ont beaucoup apporté, surtout celles touchant à la participation des citoyens et à la nécessité d'un réseau à entretenir pour mener à bien les actions de développement durable (soutien, accords informels, mutualisation, etc.). »

Marie Kolb / Déléguée à l'Agenda 21 de la ville d'Yverdon

Figure 10 : Niveau de recommandation du CASDD



Les arguments en faveur d'une recommandation de la formation sont davantage liés à « l'intérêt personnel » (66%) qu'à « l'utilité professionnelle » (34%). Voici quelques uns des points forts du CASDD perçus par les participants :

« • *La diversité des participants et des expériences présentes.*

- *Beaucoup d'études de cas et d'invités venant partager leur expérience de terrain.*
- *Le niveau des intervenants et leur diversité.*
- *Mix efficace entre les interventions théoriques et cas pratiques. Qualité des orateurs principaux. Eventail large des domaines enseignés.*
- *Diversité des conférences. Diversité des participants. Accès aux organisations internationales. Possibilité de faire (le CASDD) en emploi.* »

Réflexions

Dix ans après son lancement, le CASDD suscite toujours l'enthousiasme de ses organisateurs. Pionnier dès 2003, le CAS reste unique dans la diversité des thématiques qu'il aborde. Il répond toujours à la nécessité indéniable de former un certain nombre de professionnels autour des enjeux du développement durable. Ceci d'autant plus dans un contexte d'apparente impuissance des pouvoirs politiques à répondre efficacement aux défis posés. D'ailleurs, parvenir à impliquer davantage les représentants du monde politique au CASDD représente à la fois un défi et une chance pour le développement futur de la formation.

Les réponses au questionnaire tendent à montrer que la grande majorité des participants au CASDD se révèlent très satisfaits de la formation sous sa forme actuelle, quand bien même elle est parfois jugée trop théorique ou généraliste par certains. Ces critiques, si elles sont légitimes, ne doivent pas faire oublier que les participants, tout autant que la formation elle-même, font office de pionniers dans la mesure où ils font face à un environnement social et professionnel en pleine mutation du point de vue de sa prise en compte du développement durable. Ainsi, il y a fort à parier que la reconnaissance des compétences acquises grâce au CASDD ne fera que croître à l'avenir, notamment sur le marché du travail. Le souci des membres du Comité scientifique du CASDD de faire constamment évoluer ses enseignements est un gage supplémentaire de qualité et pertinence de la formation.

N'oublions pas non plus de souligner que si l'intérêt professionnel du CASDD paraît établi, son influence sur les comportements personnels est également digne d'éloge. En effet, la plupart des participants notent un changement positif de leur style de vie, un aspect essentiel d'une formation en développement durable.

En conséquence, si le CASDD a toujours pu compter sur des participants talentueux et motivés par les questions de développement durable, le succès à long terme de la formation résidera peut-être dans sa capacité à toucher et sensibiliser un public plus réticent et moins concerné de prime abord, que ce soit en réussissant à les faire participer directement à la formation ou simplement par le biais des projets et réalisations portés par tous ses anciens et futurs participants.

Liste des participants certifiés

(état au 15.03.2013)

2003-2004

BALLENEGGER Frédéric
BEER Roger
CAVENG Didier
CHALANI Dalila
CHICHE-GENTON Alexandra
DE STOPPANI Xavier
FLORIN Marie-Valentine
KENNEDY Keith
KHOSRAVI Parvin
LAASSILI Ayad
LARGEY Thierry
MARTIN Denise
MINDER-JEANNERET Irène
POINT Jacques

2004-2005

BORGEAUD Jan
CORMINBOEUF Yves
CROCHAT Erika
NIEDERHÄUSER-MALLE Karidia
PARRAT Valérie
ROBYR Pierre
TERVOOREN Vincent
TWIEG-MORICE Fabienne-Anne
VYTHELINGUM Prisca

2005-2006

BONFANTI Damien
BRUCHEZ Marianne
DOLLFUS Etienne
DUPONT DE BEAUMONT Kyra
JOLIAT SAULNIER Aline
LAFOURCADE Céline
MICHAUD Christine
MICHELSEN KOUTOULAKIS Leonor
PIECE Pierre-Yves
RENAUD Axel
RUDAZ Lionel

2006-2007

BERNEY Mélanie
CHANTERAUD Annabel
CUSIN Jacques-Pascal
FIEROBE Christèle
FISCHER Christophe
FÖLLMI Claudine
HENRY Linda
OUDARD Joëlle
PELLAUD Francine

2007-2008
FORESTIER Marie
GASPOZ –LUGINBÜHL Valérie
GAUDIN Claude
LOGEAN Sophie
MADER-FEIGENWINTER Suzanne
NDEMA Hélène-Françoise
PERRET Jean-Marc
PERRITAZ Michel
SIBUT Véronique

2008-2009
CLAUDE Christine
DEVILLE Quentin
GAILLARD Hélène
GOSTELI CORNU Sylviane
KOLB Marie
LOPEZ QUINTEROS Glenna Selma
OPPLIGER Alain
PILLONEL Steve
TAMMARO Joël
TEDESCO Jean-François
URIOT Thomas

2009-2010
ANDOLFATTO BONILLA Felicida
BACHY Pascal
BONADEI Jonas
CASABIANCA Francesco
GONZAGA-COELHO Patricia
HUBER Sarah
LAMPIN Emmanuelle
MACKENZIE OTH Lynn
MEHU-BLANTAR Inés
NIEDERHAUSER Odile
SCHLEGEL Mathias
THARIN Joëlle
VUICHARD Rémi
WHITTLE Daniel

2010-2011
CORDOBA MOSQUERA Luz Perly
D'ALFONSO Enrica
DE RIVAZ Sophie
DE VOOGHT Jean-Paul
FAILLETAZ Sacha
MATHYS Véronique
LOPES Maracimoni
PASQUIER Frédéric
RYCHEN Cédric
ZANARINI Bruno
ZIEGLER Geneviève

2011-2012
BIERI Karin
CARCELES Isabelle
DEREMBLE Jean-Marc

swissuniversity.ch

Service formation continue

Université de Genève | CH-1211 Genève 4
Tél: +41 (0)22 379 78 33 | Fax: +41 (0)22 379 78 30
info-formcont@unige.ch

www.unige.ch/formcont